

Bisa Kibul, M., Faustin Nshizirungu, Gloria Pindi, L., Mungukende, J., Kobongo Okito, B., Kapinga Kayembe, N. et Rumerha Msisa, N. Musao Kalombo, C.¹

***Morcellement des parcelles et risques sanitaires dans les (bidon) villes de Kinshasa.
Expériences Covid-19***

Résumé

À travers l'étude des risques sanitaires et résiliences frugales des habitants des parcelles morcelées dans deux bidonvilles de Kinshasa (Kangabwa et Camp lieutenant Kokolo), cet article analyse les perceptions, expériences et modes de récupération et enrichissement des mesures officielles initiées dans le cadre de la lutte contre la pandémie à covid-19 par les pauvres et les plus pauvres de ces quartiers populaires. Le morcellement des parcelles à Kangabwa et au camp militaire Kokolo, la transformation des terrains militaires et la bidonvilisation en pleine ville de Kinshasa sont expliquées ici par l'articulation entre l'absence d'un plan national d'urbanisation, la croissance démographique non maîtrisée, ni contrôlée, les moins intelligentes politiques immobilières nationales (1960 à 2022), les comportements des préposés de l'Etat aux politiques d'aménagement urbain et le manque d'attention des pouvoirs publics face aux prédictions des scientifiques. L'article montre que vu d'en haut, face à Covid-19, il y a eu la rapidité de la réponse des autorités du Congo, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui ont fait de l'anticipation politique, dans la mesure où leurs initiatives ont vu le jour avant la détection du premier patient diagnostiqué positif au coronavirus dans le pays mais, vu d'en bas, dans les deux cas des bidonvilles observés, les stratégies des populations locales sont de plus en plus marquées par des logiques de résilience frugale et de récupération (à leur manière) des mesures officielles, formelles anti covid-19, en termes de reconversion et créativité des innovations frugales, via des canaux informels (Ayimpa, 2019) et des normes pratiques (de Sardan, 2013). En contexte de Covid-19, des milliers d'individus, des ménages et d'entreprises, y compris informels, pauvres et plus pauvres, témoignent de leur ingéniosité et inventent des solutions durables et rentables pour répondre aux besoins socioéconomiques des communautés locales en utilisant un minimum de ressources, en recourant aux savoirs et objets locaux pour minimiser, si pas éviter les risques. Les pratiques sociales des habitants des Bidonvilles de Kinshasa, rencontrent Jean-Yves Grosclaude et alli (2014), « longtemps, on a considéré que le Nord innovait et le Sud imitait » et attestent que le processus inverse s'implémente.

Mots-clés : Morcellement des parcelles, Covid-19 dans les bidonvilles, Kinshasa-Kangabwa-Camp Kokolo, Frugalité, Innovations frugales, Résilience frugale.

Introduction

Cet article analyse les risques sanitaires et les formes de résilience/innovations frugales des habitants des (bidon) villes de Kinshasa. Il s'agit d'appréhender les expériences Covid-19 dans le vécu quotidien des habitants des parcelles morcelées dans le quartier populaire de Kingabwa (domaine civil) et du Camp Lieutenant Kokolo (site militaire). L'intérêt de notre réflexion porte sur le morcellement des parcelles, l'informalité et les innovations frugales pour analyser la question des politiques de gestion épidémiques. Nous posons la question de la compréhension locale du phénomène Covid-19, des perceptions des normes officielles édictées par l'Etat, ses services techniques et ses partenaires dans la lutte contre la pandémie et nous mettons ces facteurs face aux expériences des risques, perçus ou réels, ainsi que des modalités de survie, les mécanismes de résilience et de gouvernance réelle. L'objectif est de saisir les dynamiques des recompositions des espaces, les nouvelles conséquences du phénomène de morcellement des parcelles, les pratiques de la débrouillardise des populations pauvres et très pauvres face aux risques sanitaires et d'en dégager les innovations frugales¹ (Mael Ginsburger, 2020, Beaud et Millet, 2021 ; Granger, 2015) à travers les durabilités générées, en contexte de pandémie covid-19, par les populations des bidonvilles de Kinshasa.

Aux dires de Lelo Nzuzi (2021), Kinshasa continue à fasciner non seulement les touristes et la diaspora congolaise mais aussi les provinciaux et les Kinois eux-mêmes. Autant elle est effrayante et attirante. Kinshasa connaît une explosion urbaine depuis l'indépendance de la RD Congo en 1960. Sa métropolisation, une gouvernance approximative des espaces publics et privés et son boom démographique estimé à 14.000.000 d'habitant en 2022 (De Saint-Moulin, 2000 et 2001) sont à l'origine de la grande crise des logements sociaux. La croissance démographique non maîtrisée, ni contrôlée à Kinshasa, la qualité de la gouvernance urbaine et les caractéristiques sociodémographiques de la population kinoise, ont entraîné une crise du logement dans la ville à tel point que les surfaces réservées à la ceinture verte, des zones décrétées par l'administration coloniale *non aedificandi* ainsi que des zones industrielles, des zones stratégiques pour la défense nationale (camp militaires, frontières,..., les littorales fluviales, les abords des chemins de fers, les décharges publiques, les cimetières non déclassées, les dessous des lignes haute tension de la société nationale d'électricité (SNEL), les tuyaux de la régie de distribution d'eau, (REGEDSO) et/ou ceux des services des transports pétroliers (SEP) ainsi que les lits de rivières font l'objet des lotissements comme l'avait prévu De Maximy² (1998 : pp. 11-25) qui prédisait que « *ceux qui devront gérer Kinshasa au premier jour du XXIème siècle affronteront des terribles problèmes budgétaires, d'organisation et des relations avec leurs administrés : ville immense, population pléthorique, emplois insuffisants, misères, logements inconfortables, ville ingérable, bloquée, affamée, citoyens illettrés, etc....* ».

¹ Les innovations « frugales » se réfèrent à un modèle de production abondante, dans les milieux pauvres, en bonne qualité et avec peu des ressources, pour plusieurs bénéficiaires. L'approche est récente mais que cette innovation frugale remplace le système économique capitaliste importé du nord est une tout autre affaire. Du point de vue de l'anthropologie du développement, l'émergence de ces innovations frugales marque l'arrivée en termes de surgissement « des solutions techniques alternatives et/ou complémentaires aux solutions existantes qui sont le plus souvent issues des pays développés ».

² L'Atlas de la Ville de Kinshasa était conçu par trois géographes français en 1975 (De Maximy, Flouriot et Pain) et est l'œuvre de la Mission française d'Urbanisme et Bureau d'Études d'Aménagement et d'Urbanisme (BEAU).

À ce jour, les Kinois se débrouillent pour se loger, y compris à travers le phénomène en processus continu de morcellement des parcelles par lequel, notamment, la ville continue à se bidonvilliser car ses nouveaux quartiers construits récemment ne sont pas accessibles aux plus démunis. Ainsi, les Kinois procèdent, par des voies de morcellement des parcelles, à la production des bidonvilles surpeuplés, dangereux et à les rapprocher des infrastructures dangereuses, jusqu'à les pénétrer autour et au sein des installations stratégiques comme le camp militaire Lieutenant Kokolo et le quartier industriel de Limete à Kingabwa. Les risques divers, notamment sanitaires, de cette pathologie urbanistique ont été rapporté par des chercheurs comme, Lelo Nzunzi (2017, 2021), Holenu Mangenda (2020), De Saint Moulin (2000 : pp.31-48 et 2001 :13-21) et Bisa Kibul (2019). Dans cet article, nous nous limitons sur les risques sanitaires qui se sont révélés particulièrement durant la période de la pandémie à covid-19 dans la catégorie des habitants des parcelles morcelées de Kangabwa et du Camp Militaire Lieutenant Kokolo.

Cette contribution s'appuie sur des matériaux empiriques produits dans le cadre des enquêtes réalisées sous le financement du Bureau International du Travail (BIT-Kinshasa-Genève)³ et complétés par deux autres enquêtes empiriques réalisées dans le cadre des travaux doctoraux de Nadine Rumera et Faustin Birindwa⁴. L'enquête au cœur de cette contribution a été réalisée auprès des jeunes désœuvrés, les mamans Kingabwa⁵ et les Chefs des ménages des parcelles morcelées. Elle ne portait pas exclusivement sur la COVID mais elle donne la matière d'une réflexion pour comprendre à la fois l'impact des politiques de lutte contre la pandémie et les réponses populaires à ces mesures. Elle souligne la difficulté d'une gestion uniforme de la pandémie (de type confinement) dans le contexte des bidonvilles mais également le potentiel d'innovations frugales qu'on observe. Il s'agit d'appréhender, de comprendre et d'expliquer le vécu quotidien dans ces parcelles morcelées et ce, en temps de Covid-19 et de l'après mesures-barrières. Nous essayerons de fonder la discussion tout au long de l'article sur l'articulation proposée entre COVID-19, contextes naturels et culturels des bidonvilles et innovations frugales. Il convient déjà de mieux souligner le statut de ces innovations frugales qui ne sont pas spécifiquement des réponses au Covid-19 mais la Covid-19 donne l'occasion de les observer différemment, de les révéler et d'en observer de nouvelles formes.

Avant la survenue de la pandémie, lorsqu'on travaillait sur le phénomène de morcellement des parcelles à Kinshasa, on s'appesantissait sur la banalité des normes foncières et cadastrales (Mpuru et Diankudi, 2008) et l'analyse des comportements des acteurs officiels et officieux, formels et informels dudit phénomène de morcellement des parcelles (Bisa, 2019). Le morcellement des parcelles a ainsi été vu comme « un des mécanismes de résolution des conflits

³ Cette étude intitulée Étude de l'impact de Covid-19 sur l'économie informelle au Congo-Kinshasa, a été menée, sous la direction de Sylvie Ayimpam et la participation des chercheurs de l'Observatoire de la Gouvernance (OG-UNIKIN-UPGI), au moyen d'une enquête de terrain entre mai et septembre 2020. Elle a donné lieu à un rapport d'étude du même nom pour l'Organisation internationale du Travail. Lire à ce sujet, Ayimpam, S., Bisa, M. et Bouju, J. (2021), Étude de l'impact de Covid-19 sur l'économie informelle au Congo-Kinshasa, *Rapport d'étude*, Kinshasa, OIT.

⁴ Il s'agit des enquêtes empiriques réalisées dans les cadres des recherches doctorales de Nadine Rumera M'sisa et Faustin Birindwa, co-auteurs du présent article. Ces données empiriques ont été débattues au sein de l'équipe des chercheurs de l'Observatoire de la Gouvernance, Laboratoire de recherche.

⁵ L'expression « mamans Kangabwa » renvoie aux femmes pauvres, issues des quartiers populaires qui se livrent à la débrouillardise informelle à travers tous travaux manuels dans les espaces publics : ports, parkings, marchés.

en familles » (Mupenda Sumaili, 2021). Notre enquête autour de ce même phénomène et dans le contexte de la pandémie a révélé que le phénomène de morcellement des parcelles a été l'un des facteurs d'amplification de la crise sanitaire, notamment, à travers la circulation, non seulement du virus (à cause de la promiscuité et proximité déconseillées par les services compétents en charge de la lutte contre covid-19), mais aussi, des idées négationnistes, des croyances septiques et des pratiques sociales favorables aux contaminations. Nos enquêtes montrent qu'il existe un lien entre morcellement des parcelles à Kinshasa (cas de Kingabwa et Camp Kokolo) et la propagation de Covid-19 malgré l'existence des mesures formelles et officielles de lutte contre la pandémie.

Par ailleurs, ce même phénomène de morcellement des parcelles, qui est une des courroies de la bidonvilisation de Kinshasa, croisé à la réalité de Covid-19 et aux mesures barrières recommandées, explique et génère des formes spécifiques de résilience au virus et des innovations frugales, face aux différents risques. Ces innovations frugales que nous allons répertorier dans les pages suivantes s'inscrivent dans la durée, dans les contextes culturels et naturels des paysages locaux et aboutissent à la consolidation des durabilités inventées, partagées, provoquées et (ré)-travaillées dans les bidonvilles pendant et après la crise sanitaire. La dimension des risques sanitaires associés aux innovations frugales dans les bidonvilles est actuelle et peut s'inscrire dans un pluralisme rationnel, dépassant les mécanismes de survie et d'informalisation continue de l'Etat (Ayimpam, 2014), ceux de résolution des conflits en famille (Mabele, 2021), et aboutir à des facteurs qui produisant des *durabilités frugales*⁶.

La question centrale qu'on se pose est de savoir si les pratiques résilientes des habitants des bidonvilles de Kangabwa et du Camp Lieutenant Kokolo, en contexte de la pandémie à Covid-19, contribuent-elles à enrichir les pratiques d'innovations frugales, en favorisant de nouvelles formes de débrouillardise et d'inventivité, ou au contraire, si elles sont les preuves qui attestent que les pratiques sociales des habitants de ces parcelles morcelées renforcent les risques sanitaires ? Nous aborderons cette question en nous situant dans la perspective de l'émergence des nouvelles formes de résilience. (Basu, R., Banerjee, P., Sweeny : 2013). Il convient d'emblée, pour étayer notre hypothèse, de souligner la rapidité de réaction des gouvernants pour freiner la propagation du coronavirus. Le gouvernement Congolais fût assez anticipatif – peut-être grâce à son expérience préalable dans la lutte contre l'Ebola – dans l'adoption des politiques de limitation de la propagation du virus même si ces mesures barrières ont révélé la perversion de leurs effets dans les bidonvilles à cause de la promiscuité et de l'exiguïté des environnements sociaux, à Kingabwa et au Camp Kokolo, par exemple. Néanmoins, cette situation de Covid 19 semble avoir conduit à de nouvelles formes d'innovations frugales durables. Cette promptitude est d'autant plus intéressante que l'on se situe ici dans des contextes où les rouages de l'État sont généralement considérés comme faibles, défaillants ou absents, et que les différents acteurs

⁶ La résilience frugale est un thème émergent de la littérature en économie et anthropologie du développement, même si assez peu de travaux lui ont été consacrés dans le contexte du Congo-Kinshasa. Nous explorons l'hypothèse selon laquelle l'essor récent des innovations frugales et leur recours voulu en milieu des bidonvilles, semblent favoriser l'implosion et l'émergence de formes nouvelles et originales d'initiatives. Cette forme particulière contribue à une nouvelle participation économique, financière et industrielle toutes favorisées par la récupération des matières premières, la circulation flexible des idées et biens produits localement. Cela a des impacts aussi bien sur le vécu actuel que de celui des générations futures.

sociaux, qu'ils soient politiques, militaires, administratifs, académiques, de la société civile, etc., ont généralement tendance à s'organiser en fonction des situations qui se posent, et à produire leur propre action pour répondre à un problème public. Or, les inventivités et innovations frugales dans les bidonvilles n'ont pas visées à pallier aux carences des mesures barrières. Cette fois-ci, ces mesures ont préexisté, pourtant, les populations locales, pauvres et plus pauvres, ont activé les mêmes réflexes d'inventivité des normes parallèles, alternatives et des innovations frugales.

Les situations politiques et les capacités d'action des gouvernants et des habitants des bidonvilles étant variables d'un contexte civil du quartier Kingabwa par rapport au contexte militaire du camp Kokolo, les réponses d'en bas à la crise sanitaire et à ses conséquences ont été, de ce fait, également variables d'un contexte à l'autre. Tout comme ailleurs, en Afrique (Eboko, Schimmler, 2020 : 127). Il convient dès lors de proposer des explications contextualisées et nuancées, bien au-delà des discours généraux pour comprendre les réponses des contextes spécifiques à cette crise sanitaire et à ses conséquences multiples et multiformes, comme le recommande Anuarite Bashizi, entre autres (Bashizi et al. 2021). Néanmoins, dans une ville de Kinshasa qui fascine et intimide, notre étude met en présence deux faits sociologiques importants : d'une part, la gestion de la (sur)vie au quotidien en relation avec le morcellement des aires parcellaires dans certains bidonvilles de Kinshasa (surpopulation et crise de logement) et, d'autre part, la réglementation des rapports sociaux en temps de Covid 19 pour contenir la propagation de la pandémie. Dans ce contexte, cependant, des milliers d'individus, des ménages et d'entreprises, y compris informels, pauvres et plus pauvres ont témoigné d'une grande ingéniosité en inventant des solutions durables et rentables pour répondre aux besoins socioéconomiques des communautés locales en utilisant un minimum de ressources, en recourant aux savoir et objets locaux pour minimiser, si pas éviter les risques.

Pour nous faire un fil rouge de l'analyse de nos données, nous partirons des réponses formulées par les pouvoirs publics aux conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire, pendant la période de l'état d'urgence sanitaire décrété lors de la première vague de la pandémie de COVID-19, du mois de mars au mois de juillet 2020, ensuite, nous aboutirons aux créativité des acteurs d'en bas.

Dans les lignes qui suivent, seront tout d'abord présentés les dynamiques de morcellement des parcelles à Kinshasa, notamment en tenant compte des réalités des bidon (villes) et les risques sanitaires à Kingabwa et au Camp Lieutenant Kokolo. Ensuite, le plan gouvernemental de lutte contre la pandémie de Covid-19 et son mécanisme de coordination. Les principaux volets de ce plan gouvernemental seront ensuite examinés, notamment avec le domaine de l'habitat. Il s'agit d'une part, des mesures sanitaires et, d'autre part, des mesures socioéconomiques et anthropologiques pour faire face aux effets indirects de la pandémie. Dans ce même point, l'article se concentrera sur la circulation du virus, le répertoire des gestes barrières initiés par les services officiels et des différentes croyances ou expériences y associées. Notre travail consistera aussi à identifier des nouvelles formes de circulation des idées innovantes (positives et négatives), des biens et de (ré)-créativité des risques et ou des solutions envisagées, accessibles à tous, y compris aux pauvres et aux plus pauvres.

Il sera enfin procédé à la discussion des résultats et il en sera tiré un bilan et des perspectives quant à la circulation des différents risques associés aux mesures officielles de riposte contre la pandémie ainsi que la consolidation des durabilités inventées, partagées, provoquées et (ré)-travaillées dans les parcelles morcelées des bidons (villes) pendant et après la crise sanitaire. La conclusion permettra de souligner les enjeux de l'étude.

I. Les dynamiques de morcellement des parcelles à Kinshasa

I.1. Le cas du quartier Kingabwa dans la commune de Limeté

Le nom « Kingabwa » couvre en réalité les domaines de plusieurs quartiers populaires compris entre le Fleuve Congo et la route des poids lourds et qui partent de la Rivière N'Djili jusqu'à la gare centrale de Kinshasa, dans la commune de la Gombe (Centre-ville). L'ensemble de Kingabwa fait partie de la commune de Limeté, dans la ville de Kinshasa, en République démocratique du Congo. Derrière le vocable Kingabwa, l'on fait référence aux quartiers Kingabwa, Nzadi, Ndanu, Grand monde, Monde à part, Madrandele, Sans fils, Limeté Salongo, etc.

Quoique situé en pleine ville, Kingabwa fait partie des zones non planifiées, ni contrôlées. Il réunit toutes les caractéristiques des bidonvilles, à savoir : une expansion urbaine non maîtrisée, des pratiques non réglementées de morcellement des parcelles, une faible présence des pouvoirs et services publics, des parcelles d'auto morcellement, des maisons d'auto-construction, une prolifération des taudis, l'absence d'un système d'évacuation des eaux usées et des ordures, le chômage et la pauvreté matériel et culturelle de ses habitants, l'insalubrité des paysages et des espaces publics et privés ainsi que les irrégularités dans la fourniture des services de base, à savoir : l'eau potable, les services de sécurité, l'électricité, le système éducationnel, les services de santé, les pollutions diverses de l'eau, de l'air, du sol et des nuisances sonores, la dégradation ou l'absence des équipements et infrastructures de communication, la prolifération des lieux de culte, des formes de violences urbaines, des marchands des drogues, le commerce des illusions, le vagabondage sexuel, juvénile et autres produits de l'économie informelle ainsi que des circuits parallèles, alternatifs, illégaux et incontrôlés servant à la délivrance de plusieurs biens et services souterrains.

L'ensemble de Kingabwa connaît des sérieux problèmes d'organisation et de gouvernance de l'espace urbain, l'accroissement de sa densité démographique et un mouvement paradoxal d'à la fois un étalement urbain en hauteur, un « confinement », dans son sens de promiscuité, proximité des habitants dans des parcelles morcelées et à faible superficie alors que, selon Bisa (2019), « 79 % de la superficie géographique de Kinshasa est inhabitée. Il s'agit des communes périphériques de Maluku, N'sele et Mont-Ngafula, même si les gouvernants politiques se sont accaparés des vastes étendus des terres qu'ils mettent en jachères ». Le chef du quartier Nzadi à Kingabwa soutient que l'histoire de Kingabwa est associée au phénomène de délinquance juvénile urbaine au Congo belge. En effet, c'est à Kingabwa que fut érigé la Prison de Waya-Waya, un centre pénitencier dédié à la jeunesse délinquante. C'est donc à partir de Kingabwa que l'administration coloniale organisait un traitement judiciaire qui assurait la rééducation de

cette jeunesse délinquante, selon les normes de la société coloniale⁷. Kingabwa s'inscrit dans le contexte d'urbanisation croissante qui survient au Congo après la seconde guerre mondiale. La seule route coloniale y érigée était l'avenue Kulumba reliant la route des poids lourds au centre pénitencier des mineurs.

A travers son Rapport annuel de septembre 2009, l'ONU Habitat prévoyait déjà que jusqu'en 2020, la moitié de la population africaine vivra en ville, contre 38% en 2009 et, dans l'entretemps, Holenu Mangenda (2020) projette que d'ici 2030, Kinshasa⁸ atteindra vingt millions d'habitants. Kingabwa, tout comme la ville de Kinshasa dont il fait partie, est confronté à une crise de logement qui a pour conséquence une occupation anarchique et illégale des espaces urbains de ces quartiers bidonvilisés. Les habitants de Kingabwa procèdent à des morcellements des parcelles à travers les pratiques de composition, décomposition et recomposition des parcelles et ce, autant de fois qu'ils les souhaitent, jusqu'à atteindre des parcelles de 4m sur 5m² et ce, au gré des enjeux des particuliers et, en fonction de la conjoncture économique, financière et sociale locale.

1.1.2. Dynamiques de morcellement des parcelles à Kingabwa

Kingabwa était réservé par l'administration coloniale comme une des ceintures vertes, une zone marécageuse séparant le quartier industriel de Limeté au fleuve Congo et à la rivière N'Djili. Pour l'administration belge, il s'agissait d'une zone non *aedificandi* à la fois à cause du fait qu'il s'agissait d'une zone littorale, marécageuse mais également du fait de sa proximité avec la zone industrielle, non résidentielle. Selon Kawele⁹, « *durant les années de l'industrialisation de Limeté, vers les décennies 1940-1950 et 1960, les sentinelles et domestiques recrutés dans les industries du quartier industriel fréquentaient les marécages des espaces qui sont devenus Kingabwa actuel dans le but d'y faire la pêche, la chasse, etc. C'est vers les années 1970, lors de la zaïrianisation, que ces sentinelles ont commencé à ériger des bicoques dans ces marécages et à s'y installer avec femmes et enfants. A l'époque, chacun pouvait se choisir une étendue selon son vouloir et les parcelles étaient très vastes. Parfois des avenues entières n'appartenaient qu'à un seul individu. Il y avait quelques chefs coutumiers Teke-humbu qui exigeaient des petits pourboires pour ériger ces bicoques* ».

La majorité des premiers habitants de Kingabwa n'ont pas vendu, ni morcelé des parcelles. Ils les ont légués à plusieurs générations de descendants. Pour comprendre les dynamiques sociales et les mécanismes pratiques de morcellement des parcelles à Kingabwa qui expliquent la saturation des bidonvilles ainsi que les trajectoires de circulation des risques sanitaires en contexte de Covid-19, il faut observer le cadre général de l'évolution des densités kinois, de la croissance de l'urbanisation (Jean-Pierre messina et all. : 2019) et de l'occupation anarchique des espaces à Kinshasa, en général et, à Kingabwa, en particulier. En effet, la ville de Kinshasa fait face à de nombreux défis d'urbanisation et leurs implications sur la

⁷ Lire à ce sujet les huit titres du Décret du 6 décembre 1950 sur l'enfance délinquante au Congo-Belge, B.O., 1951, p. 91.

⁸ Le cas de la capitale congolaise est clinique : cette ville qui ne comptait que 400.000 habitants en 1960 a aujourd'hui une population estimée à 12 millions d'humains. Elle accueille près de 18% de la population nationale dans le même espace et avec presque les mêmes équipements urbains qu'en 1960.

⁹ Entretien avec Papa Kawele, ancien de Kingabwa aujourd'hui âgé de 89 ans. Kingabwa-Ndanu, 18 mars 2020.

disponibilité des ressources foncières. 79% des espaces fonciers de Kinshasa est inhabité mais occupé juridiquement par l'élite politique qui se l'est accaparé (avec des certificats d'enregistrement) et mis en jachère pendant que même l'Etat, comme personne morale collective, manque des terrains dans la même ville. Actuellement, Kinshasa qui est l'une des plus grandes Villes d'Afrique, de par sa superficie géographique et sa densité démographique, n'a pas bénéficié suffisamment d'attentions politique et scientifique à l'instar des autres grandes villes du monde et de l'Afrique étudiées par West African Studies (2022), pourtant, l'urbanisation est un levier central dans la poursuite des objectifs fixés par les Agendas du Développement 2030 et 2063, ainsi qu'un facteur d'intégration du continent dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Dans le contexte de Kinshasa, dont fait partie Kingabwa et, de la RD. Congo, en générale, la prise en charge de l'habitat n'est que faiblement assumée par les services publics. Confronté à la contraction de ses ressources et soumis, depuis 1982 aux restrictions des Programmes d'Ajustement Structurels (PAS), le gouvernement de la RDC de l'époque avait quasiment interrompu, dès 1990, l'allocation des subsides à l'ensemble du système de gouvernance territorial. Simultanément, s'arrêtait la coopération avec les principaux bailleurs de fonds, dont les bailleurs des fonds des projets d'urbanisme et habitat, en représailles aux tentatives du régime de Mobutu de contournement du processus de démocratisation. Par ailleurs, entre 1997 et 2003, le pays est resté dans des guerres à répétition et une gouvernance publique de prédation ayant conduit à la fragilisation ou mieux, à la vampirisation de l'Etat (Bisa, 2019). Depuis plus de deux décennies, la gestion de la Ville de Kinshasa est balbutiante entre les administrations décentralisées de la ville à Statut de province, des communes de Kinshasa, elles aussi décentralisées et, le gouvernement central. En conséquence, la ville de Kinshasa fait face à une pluralité des pressions qui posent de redoutables problèmes dont, notamment, la coexistence des normes contradictoires, la circulation des risques sanitaires, l'évolution anarchique des densités, la saturation des ménages, la circulation des risques sanitaires et des trajectoires spécifiques de la Covid-19 dans ce bidonville.

Aux côtés d'anomalies fonctionnelles, très souvent observées par les chercheurs et passants, les populations de ces bidonvilles font preuve des grandes résiliences et d'innovations frugales. Mais les innovations frugales, initiées par les pauvres et les plus démunies, à partir des savoirs et matières disponibles dans les quartiers populaires sont souvent inaperçus par les chercheurs, entrepreneurs et banalisés par les puristes et autres formalistes. Tout au long de notre processus de notre recherche empirique, nous avons questionné la corrélation entre la pandémie de Covid-19 et ces innovations frugales des habitants pauvres et plus pauvres des bidonvilles de Kangabwa et du Camp Liétendant Kokolo. Il est important de souligner que sur le plan du « timing », ces innovations frugales en période de confinement, ont plutôt augmenté dans certains secteurs de la vie socioéconomique des bidonvilles et, diminué dans d'autres secteurs, durant le même contexte spatiotemporel et pandémique. Les grilles explicatives de ces variabilités seront développées dans les pages suivantes. Le fait d'être pauvre et de vivre dans un système économique avec un pourcentage d'informel très élevé n'a pas attendu les mesures

barrières pour déclencher les innovations frugales mais simplement pour les mettre en exergue et développer une intelligence sociale d'adaptation et résilience face à la réalité des risques.

Presque les mêmes réalités s'observent dans la Camp militaire Lieutenant Kokolo dans la même ville.

I.2. Le cas du camp militaire Lieutenant Kokolo

Selon Nadine Rumera (2022), le camp Lieutenant Kokolo est l'une des plus grandes casernes de la ville de Kinshasa. La décision de la fondation du camp Léopold (actuel Camp Lieutenant Kokolo fut prise en 1886, durant la période de l'Etat indépendant du Congo. Sa construction avait démarré en 1924 et le camp fut inauguré le 08 juillet 1956 par l'administration coloniale belge. Selon son infrastructure et son immensité assez considérable à Kinshasa, ce premier camp de logement des militaires de la force publique coloniale belge devrait contenir 40.726 habitants. Sa superficie est de 161 hectares. Il couvre des juridictions administratives de trois communes différentes : Gombe, Lingwala et Bandalungwa.

En 66 ans d'existence, ce camp militaire n'a quasiment jamais connu de réfection et n'est absolument pas entretenue par l'armée congolaise, même si l'on y a érigé, dans sa partie administrative, quelques bureaux et espace de travail administratif. Son secteur d'habitations est ainsi devenu vieux et délabré, et risque de voir ses bâtiments d'origines coloniaux s'écrouler, par manque d'entretien. Dans un communiqué de presse publié le mercredi 20 avril 2022 à la suite des dénonciations d'une prétendue vente du domaine foncier du Camp, le Ministre de l'Aménagement du territoire a annoncé que « *le gouvernement de la République s'est engagé dans un processus d'amélioration des conditions de vie des militaires et des policiers depuis plusieurs années. D'où sa volonté exprimée depuis 2016 de leur construire des nouvelles casernes répondant aux normes et standards internationaux* ».

La prise en charge du camp n'est que faiblement assurée par les services étatiques, mais presque exclusivement par les habitants du camp eux-mêmes qui supportent les différents coûts liés à l'assainissement, notamment les frais de vidange des fausses septiques, de décharge des caniveaux, d'entretien du circuit électrique, de canalisation des eaux usées, etc. C'est ainsi qu'est né le système de gouvernance informelle au sein du Camp militaire.

Formellement, le camp dispose d'un commandement chargé de l'administrer. Au personnel militaire, s'ajoutent des civils, des policiers militaires et des agents des services de renseignement militaire. En réalité, il existe une sorte de pouvoir tricéphale à la tête du camp Kokolo, réparti entre les dirigeants de la partie résidentielle des familles des militaires (et autres catégories informelles), ceux de la partie administrative (occupée par le commandement général des FARDC) ainsi que des parties logistiques (Hôpital, Atelier de coupe et couture, dépôt d'armements et autres services de génie militaire). Tout est concentré dans cet espace du Camp Kokolo.

Dans la partie résidentielle, la composante commandement militaire du camp administre les pavillons construits officiellement et datant de l'époque coloniale. Le commandant du camp a

une attitude de tolérance à l'égard des administrateurs officieux qui construisent ou font construire au sein du camp des annexes d'habitation et les louent aux particuliers, militaires et civils. À ce jour, nos données indiquent que le camp est habité outre par les militaires des Forces armées congolaises (FARDC), les policiers, le service national, toutes les forces vives œuvrant dans les FARDC ainsi que des civils et familles des anciens militaires décédés, disparus, retraités, démobilisés, etc. Par conséquent, le camp abrite, outre ses villas des officiers et les maisons des soldats de la troupe, laissées par les colons belges, plusieurs maisons, appendices, bicoques et hangars d'auto construction durant la période post coloniale. Même les maisons construites par les colons belges n'appartiennent presque plus à l'Etat. Elles se vendent et s'achètent et/ou se font louer comme si on était à la cité. On y trouve parfois des subalternes dans une villa et des officiers supérieurs dans des maisons d'auto construction en briques à daube (fabriquées à partir de la boue de terre) et autres matériaux semi-durables. Tout y est question de moyens financier et des rapports clientélistes.

Outre les logements, le camp abrite un atelier de coupe et couture avec au moins 119 employés, militaires et civiles, un hôpital Militaire Central (HMC) disposant à ce jour de 11 bâtiments, dont 3 pavillons d'hospitalisation et un projet de construction d'un bâtiment pour la Pédiatrie. Cet hôpital compte 1. 500 employés qui y travaillent, malgré des infrastructures insuffisantes et sous-équipées tant en matériel qu'en produits pharmaceutiques et autres intrants.

La faiblesse des initiatives étatiques dans la construction de l'habitat, dans la gouvernance du camp et l'incapacité de maîtriser ses espaces est compensée par une organisation informelle, localement appelée « *système des commissionnaires des maisons et des terrains non bâtis* » et constituée autour des particuliers, militaires et civils et, tantôt en marge, tantôt en collaboration, avec le commandement formel du camp, qui régule la vie quotidienne des habitants, travailleurs et transitant¹⁰ dans ce camp. C'est à travers ces « commissionnaires », commandement foncier informel du camp, que nous assistons au morcellement des parcelles vides et des anciennes villas de l'époque coloniales. Plusieurs officiers logés dans des villas ont, actuellement des locataires et des sous locataires qui soit partagent les pièces de la villa d'origine coloniale, soit habitent des annexes construites sur les anciennes vérandas, terrasses, espaces verts du camp...De plus en plus, les habitants du camp n'ont plus des espaces verts. Les taudis et bicoques côtoient les villas ; le camp Kokolo rempli désormais lui-aussi, toutes les caractéristiques des bidonvilles, telles que nous les avons répertoriées dans le point précédent.

Notre objectif est de rendre compte des risques sanitaires dans ce camp ainsi que de la résilience et innovations frugales déployées par les populations pauvres et plus pauvres des bidonvilles. Nos données montrent que ce phénomène de morcellement des parcelles, qui conduit à la bidonvilisation du camp, permet d'observer des expériences spécifiques dans la circulation des idées et pratiques sociales autour du Covid-19. En nous appuyant sur la notion de « gouvernance réelle », forgée par Olivier de Sardan (2008 ; 2015) et celui de la Vampirisation de l'Etat

¹⁰ S'agissant des transitant, il sied de souligner que faute des infrastructures routières adaptées et pour pallier aux embouteillages qui caractérisent la Ville de Kinshasa, il arrive fréquemment que les Kinois transitent au sein du camp, comme route secondaire, pour les mouvements dans la ville. Ceci pose un sérieux problème aussi bien au niveau de la rencontre des cultures militaires et civiles, de la perception du camp militaire que de la vulnérabilité des missions stratégiques et circulation des risques sécuritaires, sanitaires, informationnels, ...

(Michel Bisa : 2019), nous comptons désigner la façon dont la pandémie et les mesures barrières anticovid-19 sont réellement vécues dans les bidonvilles de Kinshasa, dont les quartiers Kingabwa et de Camp militaire Lieutenant Kokolo.

À travers notre enquête au Camp Lieutenant Kokolo, nous analysons l'évolution anarchique des pratiques sociales d'occupation des espaces, la saturation démographique, les pratiques d'auto construction de l'habitat et des trajectoires spécifiques de la Covid-19 et la circulation des risques sanitaires dans ce camp militaire bidonvillisé. Nous montrerons que la bidonvilisation du camp a aussi généré des formes spécifiques de résilience, des innovations frugales et des durabilités.

La gouvernance au quotidien du camp a déjà fait l'objet de quelques études (Nadine Rumera, 2022). Ces dernières ont notamment mis en exergue l'existence d'une « double gouvernance » au cœur de la gestion de ce camp bidonvillisé, officielle et informelle, et elles ont analysé la relation entre les deux. Jusqu'ici, les chercheuses ne se sont pas encore intéressées aux risques et aux innovations frugales inventées dans le camp. Dans cette perspective, nous tenterons de montrer les caractéristiques particulières du vécu populaire de la pandémie à Covid-19 dans le camp Kokolo, ainsi que la relation inédite qu'entretiennent la bidonvilisation, les risques sanitaires et les innovations frugales. En comparant les expériences et pratiques sociales des habitants des bidonvilles militaires aux bidonvilles civiles, nous montrerons en effet que ces deux bidonvilles sont devenus mixtes parce que dans l'un et l'autre, l'on rencontre aussi bien des civiles que des militaires. Cette évidence, nous exige de traiter la suite de l'article comme une unité homogène des mêmes réalités et pratiques sociales en lien avec la pandémie. La spécificité de ces espaces au regard des autres bidonvilles de Kinshasa s'observe par le fait qu'il s'agit, pour Kingabwa, d'une zone industrielle et, pour le Camp Lieutenant Kokolo, d'une base de l'armée nationale.

II. Récit d'expériences Covid-19 et innovations frugales dans les bidonvilles de Kinshasa

2.1. Répertoire des mesures officielles de riposte contre la pandémie

Pour lutter contre la pandémie de coronavirus, les pouvoirs publics de la RD. Congo ont mis en place un plan d'action dénommé « Plan national de réponse gouvernemental à la COVID-19 »¹¹. Ce plan national de réponse gouvernemental et les mesures de restriction ont été largement analysés dans un ouvrage collectif¹². Sylvie Ayimpam et all. (2021 : pp.167-207) notent que « *déjà en janvier 2020, alors que l'épidémie n'était pas encore déclarée en RD. Congo, le Pays a dû s'y préparer dans une approche prospective par rapport à l'actualité internationale y relative. Le ministère de la Santé avait mis en place avec l'appui technique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des dispositifs de renforcement de la préparation à une éventuelle épidémie de COVID-19. La pandémie est arrivée à Kinshasa le 10 mars 2020, environ deux mois plus tard, avant de se répandre progressivement dans les provinces. Le gouvernement a*

¹¹ Les informations sur la configuration du Plan national sont extraites du document publié par le gouvernement de la RDC en mai 2020 ; RDC-Gouvernement, 2020, Programme multisectoriel d'urgence d'atténuation des impacts de la covid-19 en République démocratique du Congo (PMUAIC-19), Kinshasa, RDC.

¹² Lire à ce sujet Sylvie Ayimpam, Michel Bisa, Jacky Bouju et André Lisongomi, *L'action publique en contexte de COVID-19 : Le soutien à l'activité économique pendant la crise sanitaire au Congo-Kinshasa*, in Simon Burrusaud et Frederic Lapeyre (dir.), « l'économie informelle en Afrique face à la crise de la Covid-19 », académiA, 2021.

alors rapidement mis sur pied des interventions spécifiques dans toutes les zones concernées : dans la ville de Kinshasa, d'abord considérée comme l'épicentre de la pandémie, et partout ailleurs où la pandémie s'est déclarée, renforçant ainsi les mesures de prévention par des activités de sensibilisation communautaire et par l'aménagement d'espaces d'isolement et de traitement ».

Eboko et Schlimmer (2020 : 12) soulignent « *la rapidité de la réponse des autorités du Congo, qui ont fait de l'anticipation politique* ». Albert Malukisa, quant à lui revient sur les effets de la Covid-19 aussi bien dans l'économie informelle que dans l'économie formelle (Malukisa Nkuku, 2020 : 251-274). S'agissant des mouvements de la population liés à la pandémie de Coronavirus, les naissances non enregistrées dans les registres de l'état civil, les contaminations non hospitalisées, les décès à domiciles et les enterrements non reportés ni répertoriés dans les registres des morgues et des cimetières pendant la période de confinement étaient sous-estimés parce qu'ils n'y a eu ni recensement systématique, ni une enquête nationale à ces sujets alors que nos enquêtes ont reconnu pendant les entretiens avoir connu, dans l'entourage immédiat, soit une naissance soit une décès non signalée. Par ailleurs, force est d'indiquer que la politique de gestion du premier cas confirmé à Kinshasa, aussi bien sur l'angle de la politique que de la communication, était inappropriée. Le flou qui émaillait la communication du ministre de la santé face à l'opinion, en ce qui concerne la confirmation du premier cas testé positif, avait généré des spéculations au sein de la population, au point que certains leaders politiques avaient opté d'inculquer dans les têtes des congolais l'idée d'un jeu politique dans l'annonce de la pandémie sur le sol congolais.

Les principales mesures sanitaires dans la lutte contre la pandémie s'articulent à des niveaux différents, à savoir : national, provinciaux, d'organismes humanitaires et des corps spécialisés. Au niveau national, les mesures de prévention sanitaire ont été prises les 18 et 19 mars 2020. Il s'agit de treize mesures prises par le chef de l'État dont sept concernent les rassemblements et six, l'accès au territoire national¹³. Ces mesures du niveau national sont intervenues une semaine après la détection du premier cas, qui a eu lieu le 10 mars 2020 à Kinshasa. Cette réaction rapide¹⁴ des autorités congolaises, évoquée précédemment, a ainsi commencé par une

¹³ Mesures concernant l'accès au territoire : il est décidé 1) De suspendre, jusqu'à nouvel ordre, dès le vendredi 20 mars 2020, tous les vols en provenance des pays à risque et des pays de transit. Seuls les avions et les navires-cargos et autres moyens de transport de fret seront autorisés à accéder au territoire national et leurs personnels soumis aux contrôles ; 2) De reporter jusqu'à nouvel ordre les voyages à destination de la République démocratique du Congo de tous les passagers résidant dans les pays à risque ; 3) D'imposer à tous les passagers, à leur arrivée aux frontières nationales, de remplir une fiche de renseignements et de se soumettre, sans exception, à l'obligation de lavage des mains et du prélèvement de la température ; 4) D'imposer une mise en quarantaine de quatorze jours maximum à toute personne suspectée positive à l'issue du test de température. Ces personnes devaient subir un examen approfondi et, au besoin, être admises dans les hôpitaux prévus à cet effet si leur test était positif ; 5) De doter tous les postes d'entrée maritime, fluviale, lacustre et terrestre du territoire national du même dispositif de surveillance et de renforcement du contrôle des passagers en provenance de l'étranger ; 6) De soumettre systématiquement les personnes en partance de Kinshasa vers les différentes provinces du pays aux mesures de contrôle dans le but d'éviter la propagation de cette pandémie dans le reste de notre pays. 6 Mesures d'interdiction des rassemblements : il est décidé 1) De fermer les écoles, les universités, les instituts supérieurs officiels et privés sur l'ensemble du territoire national à dater du jeudi 19 mars 2020 pour une durée de quatre semaines ; 2) De suspendre tous les cultes pour une période de quatre semaines à compter du jeudi 19 mars 2020 ; 3) De suspendre jusqu'à nouvel ordre les activités sportives dans les stades et autres lieux de regroupement sportif ; 4) D'interdire, toujours jusqu'à nouvel ordre, l'ouverture des discothèques, bars, cafés, terrasses et restaurants ; 5) D'interdire l'organisation des deuils dans les salles et les domiciles.

¹⁴ Célestin Musao pense plutôt que « ... il sied de souligner qu'entre la période du jour-j de l'apparition de la pandémie du COVID-19 en RD Congo, c'est-à-dire le 10 mars 2020, et l'annonce de premières mesures drastiques par le chef de l'Etat, le 18 mars 2020, il y a lieu de noter un retard qui a pu affecter négativement la gestion efficace de ce fléau au sens de la riposte.

première mesure forte de confinement à domicile et de la fermeture des principaux lieux de rassemblements importants tels que les lieux d'enseignements, de culte et des funérailles. Les écoles et l'université avaient également été fermées et tous les élèves, fidèles, étudiants, marchands, travailleurs, employeurs, contraints à rester à la maison.

Après la mise en place des premières mesures visant à freiner la propagation de la pandémie, certains analystes ont pointé la gravité des problèmes que soulevaient les mesures de restrictions. Ces chercheurs sur l'Afrique et la Covid-19, Theron L, Levine D, Ungar M (2021), Eboko Fred (2020 : pp. 123-134), Schlimmer Sina (2020 : pp. 1-6), Diallo, M.A. et Z.E.A. (2022) ont insisté sur la nécessité de trouver des solutions concertées, notamment pour les des filières de la vie socioéconomique directement touchées par ces mesures. Etudiant la Covid-19 où il voit une opportunité d'affaires pour le secteur informel Abate André (2021, p. 145–166) n'est pas allé jusqu'à identifier les innovations locales implémentées et qui ont connu un boom ou ralentissement grâce à la pandémie.

Au niveau provincial à Kinshasa, les mesures prises au niveau national ont été relayées. Les mesures de restrictions soulevaient en effet plusieurs questions, notamment celle de la prise en charge des congés « payés » des agents de filières dont les activités ont été arrêtées ou suspendues (hôtels, restaurants, bars, discothèques et terrasses) durant la période de crise sanitaire. De quelle manière l'État envisageait-il des allègements fiscaux spécifiques pour les industriels et autres opérateurs économiques touchés ? Comment l'Etat allait-il s'occuper des tenanciers de l'économie informelle qui occupe la grande majorité de la main d'œuvre congolaise ? Quelle stratégie mettre en place pour éviter des ruptures de stocks de produits de première nécessité ? Faudrait-il prendre des mesures fiscales incitatives pour les importations ou envisager l'organisation d'un circuit interne de denrées alimentaires ? Outre les mesures sanitaires, il fallait penser à des mesures socioéconomiques qui s'opérationnaliseraient au sein d'une « Task-force économique », à côté de la « Task-force sanitaire » instituée.

Par conséquent et pour le souci de la contextualisation au niveau de Kinshasa-Entité territoriale décentralisée, certaines mesures spécifiques ont également été prises, notamment : la tentative avortée de confinement de l'ensemble de la ville de Kinshasa, des mesures d'isolement et de confinement du centre-ville ; l'interdiction du trafic au sein de la commune administrative de la Gombe, y compris dans le grand marché de Kinshasa ; l'instauration du couvre-feu ; la réglementation des transports en commun ; la décontamination et la désinsectisation de certains établissements sanitaires et de certains lieux publics ; la distribution de masques de protection à certains groupes sociaux et à certaines catégories vulnérables ; l'opérationnalisation des centres de dépistage et la prise en charge des cas confirmés de COVID-19, etc. Il avait aussi interdit de majorer les frais des loyers pour des locataires, de donner des préavis pour l'expulsion des locataires.

En d'autres termes, il faut comprendre qu'avant l'annonce de premières mesures politiques de prévention, qui ont conduit le chef de l'Etat à déclarer l'Etat d'urgence au pays, le 23 mars 2020, la propagation de la maladie s'est faite naturellement, dans le contexte de la contamination locale. », Lire Musao Kalombo, C., « COVID-19 : une analyse critico-reflexive de la pandémie en RDC », in *Bulletin de l'OBSS*, n°02, 26 mai 2020.

Les premières dispositions du plan gouvernemental ont progressivement évolué pendant l'état d'urgence sanitaire. Au niveau spécifique de l'armée et du Camp Kokolo, le respect strict de ces mesures barrières a été recommandé.

2.2. Expériences locales : entre risques divers, résiliences et innovations frugales

2.2.1. Perturbation du vécu quotidien et répertoire de quelques innovations frugales

→ Perturbation du vécu quotidien

Selon Célestin Musao (2020 : 3), la mesure politique efficace dans la prévention contre la pandémie du coronavirus, COVID-19, qu'est le « *confinement* », avec ses corollaires, a été « *liberticide quoique salvatrice* ». Les citoyens étaient contraints de rester immobilisés à domicile, sous peine d'être non seulement atteints du Covid-19 de suite de leurs contacts avec des sujets malades, mais aussi et surtout d'être victimes de la rigueur de la nouvelle loi étatique mise en place aux fins de la riposte. Le comble est que face à la réalité urbanistique des bidonvilles de Kinshasa, la majorité de la population, particulièrement celle vivant à Kingabwa et dans le Camp Lieutenant Kokolo, vivent dans des parcelles morcelées, de petite superficie et des maisons en studios (pièce unique) ou des maisons à deux petites pièces où vivent, habituellement dans la promiscuité et proximité, jusqu'à six membres du ménage, en moyenne. Nous avons recensé jusqu'à 60 individus (de même famille élargie ainsi que des locataires) vivant dans une seule parcelle héritée d'un arrière grand parent ou, à l'opposé, jusqu'à 10 familles militaires qui partagent, dans une proximité inimaginable, un même hangar dans le camp militaire Kokolo. A l'aide de ces exemples, le confinement envisagé par l'autorité sanitaire comme mécanisme barrière de lutte contre la Covid-19, s'est révélé dans ces bidonvilles comme un geste qui favorise la circulation du Virus ! Nos données empiriques renseignent que le taux de létalité par Covid-19 (*et ou de mortalité à cause de l'absence des statistiques fiables*) s'est montré plus élevé au sein de la catégorie des habitants des parcelles morcelées en comparaison aux habitants des grandes parcelles, non morcelées, il en est de même des statistiques des enfants nés à la maison au lieu de la maternité, des enfants non-enregistrés à l'état civil et des enterrements non contrôlés ni répertoriés par les services étatiques. Il s'agit donc d'un des effets négatifs. En effet, les médias locaux, nationaux et internationaux, ne rapportait régulièrement et officiellement que les décès et hospitalisations en soins intensifs des dignitaires et autres personnes nanties au point de faire croire aux Kinois que « *Covid ezali maladi ya batu ya mbongo* » -entendez, Covid-19 est une maladie des riches. Cette croyance, jointe au fait que les structures sanitaires étaient surpeuplées au point d'inviter les populations à rester à la maison en cas des symptômes a exacerbé les tendances traditionnelles à l'automédication, y compris par la pharmacopée traditionnelle. Les pratiques de la maternité à domicile et sous assistance des femmes de la communauté locale ont repris de l'ampleur parce que nous avons répertoriés sur le terrain six cas d'avortements non assistés médicalement en temps de confinement, trente-trois enfants nés à la maison parmi lesquels 7 étaient décédés et enterrés sans aucune formalité administrative. Un de ces bébés morts à Kingabwa était même enterré, en catimini, derrière la maison parentale.

La mesure de confinement est venue aggraver les inégalités et la précarité sociale. Le témoignage suivant nous a été rapporté par Djani, habitant de Kingabwa : « *Nous vivons, moi,*

mon mari, mes quatre enfants et le neveu de mon mari, dans une maison d'une chambre et salon. La parcelle appartenait à notre arrière-grand-père aujourd'hui décédé. Dans la parcelle il y a six portes occupées par des locataires. C'est avec le confinement décrété à la suite de Covid-19 que nous avons compté et réalisé que nous vivons à 68 personnes dans la petite parcelle ! Comme en temps normal, certains locataires, sous-locataires ou dépendants quittent très tôt le matin pour aller en ville, nous n'avions pas l'impression d'être aussi étouffés mais, durant ce confinement, c'est devenu très difficile de finir la journée dans la parcelle : l'étouffement, les chamailleries, l'insalubrité, y compris dans les douches et toilettes, se sont accélérés » au point de renforcer une misère criante.

Malencontreusement, le pouvoir public qui est confronté au défi de la crise des logements en présence dans ces bidonvilles, ayant ainsi lancé lui-même un appel à la solidarité, n'a pas osé venir à la rescousse des ménages démunis. Le danger de cette attitude dans la lutte contre la propagation de COVID-19 est que des citoyens qui se retrouvent entre le confinement décrété dans le cadre des mesures barrières de lutte contre Covid-19 et le confinement, au sens de promiscuité, ou comme on dit à Kinshasa « Kofinana », s'attrouper, s'amasser dans ces parcelles morcelées à cause de la qualité de logement ne comprennent plus le sens réel du « confinement » ni la ligne de démarcation entre la lutte contre la propagation de la maladie et la lutte pour le pain quotidien. Ils n'obtempèrent pas aux mesures-barrières (notamment à la distanciation sociale recommandée par le ministère de la santé et de l'organisation mondiale de la santé), ni au respect des règles d'hygiène et à l'obligation de rester chez soi puisqu'estiment-ils que « la maladie tue au même titre que la faim ». Ce qui laisse présager l'expansion à une allure endiablée de la pandémie au niveau local, quels que soient les efforts de sensibilisation des masses. Au finish, les pouvoirs publics n'ont pas été capables d'imposer la mesure du confinement total¹⁵. De ce qui en découle, il est à noter que l'exécutif national en République Démocratique du Congo a étalé sur la place publique ses principaux défis de gouvernance urbaine, par l'entremise de son insuffisance dans la riposte contre le COVID-19 dans les quartiers populaires et bidonvilles de la capitale.

Face à la précarité renforcée par les mesures barrières, les initiatives de renforcement de la résilience des communautés locales ont été immédiates et ont abouties à des innovations frugales. Cependant, les productions frugales auxquelles nous faisons allusion dans les pages suivantes ne sont pas exclusivement liées aux conditions difficiles déclenchées par le confinement de Covid-19. Traditionnellement, les pauvres et les plus pauvres des quartiers populaires sont créatifs, dans une économie informelle, souvent alternative et parallèle aux initiatives formelles. Mais la pauvreté et les nouveaux temps difficiles semblent stimuler d'avantage l'esprit créatif et le potentiel d'innovations frugales en vue de réduire l'impact de l'angoisse existentielle. Implémenter la production de miel ou de champignon à Kingabwa et/ou au Camp Kokolo devrait, par exemple, s'accompagner des précautions. Ces activités hors

¹⁵ Décision du gouverneur de la ville-province de Kinshasa renvoyant sine die la mesure du confinement total à Kinshasa (samedi 28 mars 2020).

quartiers (vu la promiscuité des habitations et par conséquent l'indisponibilité des espaces pour ce genre d'activité agropastorales), sont directement liées à la pandémie.

Avec ces innovations, certaines durabilités sont inventées, partagées, provoquées et (ré)-travaillées dans les bidonvilles.

→ **Répertoire de quelques innovations frugales dans les bidonvilles de Kinshasa**

Avec le « le confinement », il y a eu, certes, la perturbation du vécu quotidien des habitants des bidonvilles mais, il y a eu aussi des mécanismes originaux de résilience dont certains étaient préexistants à la pandémie mais qui se sont amplifiés et conduit à des innovations frugales, moins consommatrice de ressources, comme par exemple :

Dans le domaine agroalimentaire : plusieurs cas observés de la fabrication du pain à base de la farine de manioc, la fabrication des solutions multivitaminés des farines mélangées de plusieurs céréales pour la santé des bébés, femmes enceintes et autres personnes vulnérables, la reprise des activités de pisciculture (notamment avec la société Ngolo Moseka spécialisée dans la production des poissons), de la culture des champignons par le groupe Roger-Esther, de la production du miel, l'élevage des moineaux qui se sont intensifiés et rapprochés dangereusement de l'habitat déjà précaire des habitants des bidonvilles de Kanagawa et du Camp Lieutenant Kokolo... ces productions frugales, exceptée la production du miel et des champignons qui sont effectivement liées aux conditions difficiles déclenchées par le confinement de Covid-19, étaient préexistantes à la crise de Covid-19. Ces activités hors quartiers, vu la promiscuité des habitations et par conséquent l'indisponibilité des espaces pour ce genre d'activité agronomiques, se sont néanmoins amplifiées en contexte de pandémie et sont initiées comme des mesures de lutte contre le choc économique et social généré par les mesures officielles mises en place par les pouvoirs publics en vue de freiner la propagation de la pandémie. Il s'agit des mécanismes dont différents acteurs non étatiques, pauvres et plus pauvres des bidonvilles concernés se sont emparés des problèmes liés à la crise sanitaire et à ses conséquences économiques, les ont définis comme publics et la manière dont ils ont agi pour y répondre. En s'inscrivant dans la perspective des travaux sur l'action publique en Afrique, qui envisagent les rapports entre les différents acteurs dans la définition et la mise en place de réponses à des problèmes publics ou collectifs (Darbon et Provini, 2018 (pp. 9-29), Mpiana Tshitenge (pp. 67-95), Lavigne Delville et Ayimpam, 2018 (pp. 27-43), ces réponses tantôt innovantes, tantôt créatives et parfois dangereuses au regard de la proximité de ces actions avec l'habitat humain et au regard des caractéristiques naturelles et culturelles de ces milieux populaires et pauvres. Elles permettent de mettre en lumière les formes spécifiques d'actions publiques porteuses de dynamiques sociales, créatives et entrepreneuriales à partir des matières premières directement accessible localement, menées dans le contexte de la crise sanitaire dans les quartiers populaires.

Dans le domaine pharmaceutique, bien être et industriel : des fabrications des produits anti bactériologiques à partir des cendres de quelques arbres, racines et feuilles connus, la récupération et la transformation des produits plastiques en pavés écologiques et/ou en bouteilles plastiques, des cas de fabrication des bicarbonates à base des cendre des régimes de

noix de palme. Les deux premiers cas cités ont même donné lieu à des entreprises des jeunes, parmi nos enquêtés, qui se sont formalisées respectivement en 2021 et 2022 (après le confinement). Il s'agit d'Eco-innovation et d'Afrik'Espoir. Ces cas d'entreprises formalisées contribuent à enrichir les mécanismes de développement durable, en favorisant de nouvelles formes d'inventivités et de circulation des biens, services et idées frugales et attestent que malgré Covid-19, les innovations frugales s'inscrivent dans la durée mêmes, au départ, elles étaient imaginées comme solutions palliatives à la crise des stock des produits d'importance et de consommation populaire, généralement importés.

Avec ces innovations frugales, certaines durabilités sont inventées, partagées, provoquées et (ré)-travaillées dans les bidonvilles pour être proposées y compris en dehors des bidonvilles.

2.2.2. Jeux et enjeux du ralentissement et de la vivacité de l'économie informelle des bidonvilles en temps de confinement

La majorité des populations des bidonvilles de Kinshasa vivent au jour le jour, grâce à l'auto-emploi et se retrouvent dans une situation de grande vulnérabilité sociale. Il s'agit d'individus qui sont à leur propre compte et sont souvent dans une situation de notable précarité. Les mesures de restrictions ont causé des difficultés liées au fonctionnement des unités de production informelle. Ces difficultés concernent principalement le maintien de l'activité, l'approvisionnement, l'accès à la clientèle et la gestion du personnel. En effet, pendant toute la période des mesures de restrictions, ces unités économiques ont connu un double choc, à la fois en termes d'offre et de demande. Au plan de l'offre, elles ont fait face au phénomène général de ralentissement de l'activité économique, lié à la fermeture des frontières, aux mesures de restrictions, au confinement et à la mise en quarantaine des villes (Ayimpam et al., 2021). Les unités économiques formelles ont été confrontées à une baisse générale de l'offre de biens et de services alors que, grâce au dynamisme de l'informel et aux innovations frugales ci-haut répertoriées, les unités informelles se sont vite redynamiser et proposer des solutions alternatives. Formalisées après la crise, ces productions sont demeurées frugales et originales. Au plan de la demande, les différentes mesures de restrictions de la circulation et des regroupements ont limité la circulation des biens et des services et la mobilité des personnes. Cela a eu pour conséquence une forte baisse de l'offre de biens et de services proposés par les unités économiques et un accroissement de la demande des produits frugales issus des milieux pauvres. L'un des défis majeurs auxquels les innovations frugales (formelles et informelles) et les unités de production informelles sont confrontées pendant et après la crise sanitaire concerne le maintien de leur activité.

En effet, avec la mise en place des mesures sanitaires restrictives pour lutter contre la propagation de la COVID-19, on a observé, dès le mois de mars 2020, des milliers d'entreprises formelles et informelles sont à l'arrêt. La mise en place de mesures de prévention immédiates comme la fermeture des frontières aériennes, terrestres et maritimes, la mise en place de couvre-feux, l'interdiction des rassemblements, etc., ont restreint les mouvements de biens et de personnes, ralentissant tout en paralysant, l'activité économique, notamment les produits d'importation. Cela a favorisé la circulation et la commercialisation des produits locaux issus des innovations frugales des habitants des bidonvilles. Nous constatons qu'après la crise, ces

produits se comportent assez faiblement que durant la crise à cause, entre autres, des avantages concurrentiels en termes d'emballages et de marketing des produits importés. En effet, les pouvoirs publics n'ont pas pu mettre en place des structures pour identifier les initiatives d'en bas, les encadrer et soutenir des innovations frugales produites en contexte de la pandémie et qu'il fallait assurer la durabilité.

2.2.3. Pratiques d'automédication, de la consommation des substances psychoactives et psychostimulantes ainsi que des croyances magico-religieuses associées à la Covid-19. Vers quelle industrialisation locale ?

Depuis la survenue de la pandémie à Covid-19, l'automédication recommandée à la télévision a favorisé la consommation des substances psychoactives et psychostimulantes qui connaissent un essor sans précédent depuis une quinzaine d'années, notamment dans les quartiers populaires. En fait, l'automédication a contribué à pallier aux carences d'un réseau des structures sanitaires surchargé, pleine, étouffé et dépassé. Dans un premier temps, les populations des bidonvilles de Kingabwa et du Camp Kokolo s'étaient réfugiées dans les pratiques traditionnelles de consommation médicinale de plusieurs racines, troncs et feuilles d'arbres.

Les experts de l'Institut National de la Recherche Biomédicale (INRB) ont recommandé les molécules précises pour lutter contre covid-19. Nous avons observé dans les bidonvilles de Kinshasa, qu'outre les molécules recommandées, nos enquêtés, notamment les jeunes désœuvrés et les *mamans Kingabwa*¹⁶ avec lesquels nous avons eu des entretiens semi directifs se sont livrés à la prise d'autres produits pharmaceutiques non recommandés¹⁷ parce qu'ils estimaient que ces produits pouvaient avoir un impact contre le virus. Même après l'accalmie poste quatrième vague (celle du variant OMICRON), les mêmes enquêtés affirment avoir continué avec les pratiques d'automédications, lorsque les mêmes symptômes réapparaissaient : fièvres, toux, fatigue intense, difficultés respiratoires, courbatures, ...pourtant, ces symptômes ne sont pas spécifiques aux cas de Covid-19.

Dans l'imaginaire collectif de ces enquêtés, le confinement imposé par le gouvernement pour lutter contre la propagation de la chaîne des contaminations a été jugé « *très fatigant, ennuyant et insupportable* » surtout dans les parcelles morcelées où vivent nos enquêtés, en promiscuité et proximité étouffantes. Les enquêtés, qui n'ont pas pu rejoindre les lieux publics tels que les marchés, les ports, parkings, ...de Kinshasa où ils produisent habituellement leur quotidien, ont attribué la résistance physique, mentale et psychique durant le confinement à la prise des stimulants¹⁸, des drogues¹⁹ et/ou les hypnotiques²⁰ ainsi que des boissons énergisantes²¹. Pour

¹⁶ Cette expression renvoie aux femmes pauvres, issues des quartiers populaires qui se livrent à la débrouillardise informelle à travers tous travaux manuels dans les espaces publics : ports, parkings, marchés, etc.

¹⁷ Médicaments contre la douleur (à base d'opioïdes, caféine, etc) : Tramadol, Ibucap, Ibunal, terpine-codéine ...

¹⁸ Exemples de stimulants : vitamines ou multivitamines (Magnavit), nutriline, tramadol, café, noix de cola, gingembre, tabac, whisky, « aguené », mélange caféine-alcool (whisky ou aguené), chanvre, bombé, Tonic, Stimulex, etc.

¹⁹ Exemples de drogues : chanvre, alcool, bombé, etc.

²⁰ Exemples d'hypnotiques : diazépam (valium), cyproheptadine (C4, Super appétit, Nutriline, Bon Appétit, etc.)

²¹ Boissons énergisantes : Jus de gingembre, XXL Energie, Energie Malt, vin de palme et autres vins locaux et importés...

nos enquêtés, ces substances sont consommées pour lutter contre les stress, l'anxiété et ainsi résister face aux mesures barrières initiées par les pouvoirs publics pour lutter contre Covid-19.

2.2.4. Pratiques des croyances magico-religieuses associées à la Covid-19. Vers quels imaginaires et perceptions ?

L'usage des produits aux propriétés magico-mystiques a été rapporté par nos enquêtés. Plusieurs habitants de Kangabwa et du Camp Kokolo ont recouru à des gri-gris, des formules magico-religieuses, des prières, la consommation des potions diverses et le port des objets sacrés, aux supposés pouvoirs surnaturels divers pour des raisons peu soupçonneuses d'éloigner covid-19 et ainsi tenir la pandémie loin d'eux, de leurs familles et de leurs quartier/avenues. C'est dans ce cadre que toutes les premières heures du matin, les groupes d'intercession et prédication des églises de reveuilles ne cessaient d'entonner, à haute voix, des cantiques et de dire des prières anticovid-19 sur les carrefours des bidonvilles. Le secrétaire de la Paroisse catholique Saint Kizito à Kangabwa²² nous a rapporté le témoignage suivant : « *Certes, durant le confinement, nous n'avons pas les effectifs habituels dans les messes matinales et dominicales. Cependant, nous avons constaté une hausse des demandes de l'eau bénite, du sel béni et de plusieurs requêtes des bénédictions sacerdotales dans les maisons des fidèles catholiques et même des non catholiques* ». Des témoignages similaires ont émergé de notre terrain d'investigation et provenaient aussi bien des pasteurs, des imans, des diacres, des évangélistes, des chefs des quartiers, des tradipraticiens, des visionnaires et quelques « charlatans ». Quoiqu'il en soit, les liens entre croyances et réalité du covid-19 est réel et pu et/ou su prédominer sur l'explication scientifique dans les bidonvilles de Kinshasa.

2.4. Des risques sanitaires aux innovations frugales dans les bidonvilles de Kinshasa.

Regard sur les durabilités générées

Les résultats de notre étude révèlent des inventivités frugales et inédites au sein des pratiques sociales mises en place par les habitants des bidonvilles de Kinshasa, dans les voies d'évitement de la pandémie et dans celles de récupération des mesures barrières initiées par les pouvoirs publics dans la lutte contre la pandémie. La résilience frugale est un thème émergent de la littérature en économie et anthropologie du développement, jusqu'ici, aucun travail scientifique ne lui a été consacré dans le contexte du Congo-Kinshasa et surtout dans les domaines des sciences politiques. à la lumière de nos résultats, nous soutenons la thèse selon laquelle l'essor en contexte de covid-19 des créativité frugales et leur recours voulu en milieux populaires des bidonvilles de Kangabawa et du Camp Kokolo ainsi que le maintien et la formalisation de certaines d'entre elles, y compris dans la période post crise, semblent favoriser l'accélération, l'implosion et l'émergence de formes nouvelles, originales et choisie d'inventivité, de frugalité prouvée par la résilience durable face aux risques divers, notamment sanitaires.

Cette forme particulière de résilience contribue à une nouvelle créativité sociale, économique, financière et urbaine toutes favorisées par la récupération des mesures officielles initiées par les services formels, la circulation flexible des idées et biens produits localement et leur accessibilité à tous, y compris aux pauvres et aux plus pauvres habitants des bidonvilles et au-

²² Entretien du 8 août 2021 à la Paroisse Saint Kizito de Kingwabwa.

delà . La résilience frugale et les innovations sociales qu'elle génère, si bien étudiées par les chercheurs, dégagées et présentées par les acteurs de la frugalité, répertoriées, généralisées et encadrées par les pouvoirs publics peuvent avoir de l'impact sur la qualité de vie des populations locales et des générations futures. Elles peuvent devenir des accompagnateurs des pratiques postcovid-19 de croissance, de l'industrialisation locale et du développement durable, congolisé (ou africanisé) à condition de savoir questionner les innovations frugales dans la perspective de l'anthropologie du développement en termes des régulations pratiques des nouveaux champs sociaux (De Sardan, 2021) et loin des allégeances paradigmatiques dominantes, devenues presque idolâtriques dans les milieux africains des « savants » occidentalisés .

Aussi, deux camps des chercheurs s'affrontent, aux niveaux paradigmatiques et des schèmes d'intelligibilités, pour expliquer les phénomènes de la résilience des populations des quartiers populaires et de leurs innovations frugales suscitent des sentiments ambivalents, entre l'espoir qu'ils enrichissent les grilles, pratiques et savoirs développementalistes et d'inventivité à partir de la diversité naturelle et culturelle des africanités²³ et la crainte qu'ils accentuent les dérives critiquées par les spécialistes des études sur la bidonvillisation (Lelo Nzuzi, 2021 ; ONU-HABITAT, Elicell Paul, 2010 ; Salome Houlier, 2014, Mpuru et Mbuluku, 2007, etc).

Quoiqu'il en soit, les habitants des quartiers populaires de Kangabwa et du Camp Kokolo ont fait preuve de la créativité, de la résilience et d'innovations frugales à leur manière corroborant ainsi l'observation de Jean-Yves Grosclaude et alli (2014), « longtemps, on a considéré que le Nord innovait et le Sud imitait, cette période est révolue ». Très significative est la persistance de cette tendance aux innovations frugales durant la période post-mesures barrières, notamment le confinement. Quelques entreprises, en majorité informelles et originaires des bidonvilles, poursuivent l'implémentation continue de leur ingéniosité du temps Covid-19 et inventent des solutions durables et rentables pour répondre aux besoins socioéconomiques des milieux pauvres, moyens et riches en utilisant un minimum de ressources. Tel est le cas, par exemple, du développement et de la formalisation des firmes *Eco-innovation*, *Afrik'Espoir* et *Ngolo Moseka*. L'approche est nouvelle pour les contextes des bidonvilles, l'innovation « frugale » qui a émergé en temps de confinement comme un des mécanismes de résilience des populations pauvres et démunies, est un modèle de rupture avec le passé social et industriel néocolonial. Mais l'avenir de ces innovations frugales ne peut plus s'envisager à travers la seule activité économique et de croissance au risque de comporter les mêmes germes de destruction que le système capitaliste. Mais que cette innovation frugale remplace le système économique capitaliste importé du nord est une tout autre affaire. Du point de vue de l'anthropologie du développement, l'émergence de ces innovations frugales marque l'arrivée en termes de surgissement « des solutions techniques alternatives et/ou complémentaires aux solutions existantes qui sont le plus souvent issues des pays développés », (Mael Ginsburger, 2020, Beaud et Millet, 2021 ; Granger, 2015).

Conclusion

²³ Les africanités renvoient aux grilles qui consistent à valoriser les savoirs, les objets, les techniques et technologies africaines, y compris celles qui sont initiées dans les milieux pauvres.

L'étude des épiphénomènes du morcellement des parcelles au sein du groupe des quartiers dénommé « Kingabwa » et au sein du camp militaire Lieutenant Kokolo à Kinshasa révèlent qu'il y a eu, en temps de confinement, plusieurs risques sanitaires spécifiques dans les (bidon) villes mais aussi, dans les manœuvres de résilience, les populations pauvres des quartiers populaires ont initié plusieurs pratiques d'innovations frugales qui persistent, demeurent, se poursuivent, se perfectionnent et s'adaptent à des conjonctures post crise.

Nous avons mobilisé les grilles explicatives de ces innovations frugales, en contexte de crise, notamment sanitaire et dans les milieux géographiques populaires, confinés, pauvres, illettrés et généralement banalisés. Nous sommes parti des normes formelles (politiques publiques envisagées pour lutter contre la pandémie, en mobilisant d'importantes ressources publiques et, même, l'accompagnement financier & technique des partenaires au développement), pour aboutir à des boycotts de ces mesures, à la débrouillardise populaire, aux imaginaires locaux qui ont conduit à des nouvelles formes d'innovations sociales, techniques et des initiatives frugales qui visent la création des richesses, d'emplois, d'occupations mais à moindre coût, à partir des savoirs, matières premières et technologies locales.

Nous avons abordé cette question en nous situant dans la perspective de l'émergence des nouvelles formes de résilience au développement durable (Basu, R., Banerjee, P., Sweeny : 2013) à travers le paradigme des « Africanités ». Travail d'un Laboratoire de recherche en sciences politiques, nous pensons, en termes de piste ouverte pour d'autres chercheurs, qu'il faut approfondir les observations dans les bidonvilles et autres quartiers populaires, analyses et explication des innovations frugales dans le cadre des sciences de la nature et les domaines d'actions et d'étude des ingénieurs.

Remerciements :

Nous remercions Madame Sylvie Ayimpam pour son coaching scientifique, son sens de partage d'expertise et d'opportunités de collaboration scientifique.

Références bibliographiques

- Abate, André M. "La Covid-19 : une opportunité d'affaires pour le secteur informel en Afrique ?" *Revue internationale P.M.E.*, volume 34, number 3-4, 2021, p. 145–166. <https://doi.org/10.7202/1084338ar>
- Ayimpam, S., *Aux marges des règles et des lois. Régulations informelles et normes pratiques en Afrique*, Académia, Louvain-la-Neuve, 2019.
- Ayimpam, S., Bisa Kibul, M., Jacky Bouju, Lisongomi Batibonda, « L'action publique en contexte de COVID-19: le soutien à l'activité économique pendant la crise sanitaire au Congo-Kinshasa ». Simon Barussaud et Frédéric Lapeyre. *L'économie informelle en Afrique face à la crise de la Covid-19*, Academia, pp.167-207, 2021, Espace Afrique 27, 978-2-8061-0643-8
- Ayimpam, S., Bisa, M. et Bouju, J., *Étude de l'impact de Covid-19 sur l'économie informelle au Congo-Kinshasa*, Rapport d'étude, Kinshasa, OIT. 2021.

- Basu, R., Banerjee, P., Sweeny, E., « Frugal innovation: core competencies to address global sustainability, Journal of Management for Global », in sustainability, vol. 2, 2013.
- Bisa Kibul, M., Gouvernance foncière en RD. Congo. Du pluralisme institutionnel à la vampirisation de l'Etat, Académia, Louvain-la-Neuve, 2019.
- Darbon, D. et Proveni, O. « “Penser l'action publique” en contextes africains. Les enjeux d'une décentralisation », Gouvernement et action publique, Paris, vol. 7, 2018.
- De Maximy, Tous *les chemins ne mènent pas à Tombouctou*. In : Coquery-Vidovich C. (éd.), *Processus d'urbanisation en Afrique noire*, Karthala, Paris, 1988.
- De Saint Moulin, (Sj), « Evolution de la population urbaine de la RD. Congo », in Actes du séminaire national de concertation sur le Plan d'Action national pour l'Habitat, PNUD/CNUEH-Habitat, Ministère des Travaux publics, Aménagement du territoire, urbanisme et habitat, 2001.
- De Saint Moulin, L., (Sj), *INS recensement scientifique de la population 1984: perspectives démographiques 1984-2000*, Monographie de la ville de Kinshasa, éd. CEK, 2000.
- De Sardan, JP. O., « La manne, les normes et les soupçons, les contradictions de l'aide vue d'en bas », in revue Tiers Monde, 2014/3 (n°2019).
- De Sardan, JP. O., Du « problème des écarts » aux « normes pratiques ». Les régulations informelles au sein des bureaucraties publiques (en Afrique et au-delà), en ligne, 2021.
- Diallo, M.A. et ndongo, Z.E.A., Covid-19 et secteur informel de l'alimentaire : cas de la région de Dakar. Revue Française d'Economie et de Gestion. 3, 3 (mars 2022), 2022.
- Eboko Fred, schlimmer Sina, « Covid-19 : l'Afrique face à une crise mondiale », Politique étrangère, 2020/4 (Hiver), p. 123-134. DOI : 10.3917/pe.204.0123. URL : <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2020-4-page-123.htm>
- Elisabeth Anstett, Nathalie Ortar, *La deuxième vie des objets. Recyclage et récupération dans les sociétés contemporaines*, Pétra, Paris, 2015.
- Faye, S., « La distanciation sociale au Sénégal, un remède au Covid19 qui a du mal à passer », The Conversation, 29 mars, Paris, 2020.
- Haudeville, B., « À propos de l'innovation frugale », in « Mondes en développement » 2016/1 n° 173 | <https://www.cairn.info/revue-mondes-en-developpement-2016-1-page-7.htm>
- Heikel, J. « Pandémie à coronavirus Covid-19 : l'exception africaine ? », Revue Française de Socio-Économie n° 26, Paris, 2021.
- Holenu Mangenda, Kinshasa. *Urbanisation et enjeux économiques durables*, l'harmattan, Paris, 2020.
- Jaffré, Y., Hane, F. et Kane, H., « Une épreuve de dignité : regard anthropologique sur les réponses à la Covid-19 en Afrique de l'Ouest », Alternatives humanitaires, n° 14, Paris, 2021.
- Jean Flouriot, Kinshasa, « Trente ans après la publication de l'Atlas de Kinshasa », Les Cahiers d'Outre-Mer, Revue de géographie de Bordeaux 261 | Janvier-Mars 2013 Métropoles et villes du Sud, Référence électronique Jean Flouriot, « Kinshasa 2005. Trente ans après la publication de l'Atlas de Kinshasa », Les Cahiers d'Outre-Mer [En ligne], 261

- Janvier-Mars 2013, mis en ligne le 01 janvier 2015, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/com/6770> ; DOI : 10.4000/com.6770
- LARSEP-OG., *Bulletins de l'OBB*, n°1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7.
 - Laurent Larcher, Covid-19 en Afrique, une deuxième vague plus meurtrière, Allodocteurs.fr. [https : //www.allodocteurs.fr/maladies/maladies_infectieuses-et-tropicales/coronavirus/anglais-sud-africain_bresilien-que-sait-on-des-nouveaux-variants-du-covid_30605.htm](https://www.allodocteurs.fr/maladies/maladies_infectieuses-et-tropicales/coronavirus/anglais-sud-africain_bresilien-que-sait-on-des-nouveaux-variants-du-covid_30605.htm).
 - Lelo Nzuzi, F., Kinshasa, Planification et Aménagement, l'harmattan-RDC, Kinshasa, 2021.
 - Lelo Nzuzi, F., *Les Bidonvilles de Kinshasa*, l'harmattan-RDC, Kinshasa, 2017.
 - Maël Ginsburger, « De la norme à la pratique écocitoyenne, Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l'écocitoyenneté », in de sociologie, 2020/1, vol.61.
 - Malukisa Nkuku, A., Coronavirus à Kinshasa : face à face économie informelle à préserver et économie informelle de la coercition, in Batibonak, S. [edit.] Economie informelle et emplois en Afrique : regards des sciences sociales et économiques / et al. [edit.] Yaoundé : Les Editions Monange, 2020, ISBN : 978-9956-655-34-2, pp. 251-274
 - Messina, J-P., et All., « La croissance de l'urbanisation morphologique à Kinshasa entre 1979 et 2015 : analyse densimétrique et de la fragmentation du bâti », *Bulletin de la Société Géographique de Liège* [En ligne], 73 (2019/2) - Varia, 85-103 URL : <https://popups.uliege.be/0770-7576/index.php?id=5937>
 - Mpiana Tshitenge, J-P., « Le service public d'électricité dans la périphérie de Kinshasa : entre régulation de contrôle et régulation autonome », *Anthropologie & Développement*, December 2018, DOI: 10.4000/anthropodev.674
 - Mpuru, R et Diankudi, D., « Les aspects socio-économique et démographiques des populations des bidonvilles de Kinshasa» In *Annales de l'IBTP*, n°8, décembre 2009.
 - Mupenda Sumaili, Morcellement des parcelles : mécanismes de survie et/ou de résolution des conflits en famille, Mémoire de DEA en sociologie, Université de Kinshasa, 2021.
 - Programme des Nations Unies pour les établissements humains, ONU-Habitat, Rapport annuel de 2009, disponible au <https://unhabitat.org>
 - Rumera Msisa, N., Gouvernance des Espaces stratégiques à Kinshasa. Entre surpeuplement et relachement au Camp Militaire Lieutenant Kokolo à Kinshasa, Mémoire de DEA, Université de Kinshasa, 2022.
 - Schlimmer, S., « Afrique de l'Est face à la gestion de la COVID-19. Un enchevêtrement de crises ? », *L'Afrique en question*, no 56, Paris, 2020.
 - Theron L, Levine D, Ungar M (2021) Resilience to COVID-19-related stressors: Insights from emerging adults in a South African township. *PLoS ONE* 16(12): e0260613. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0260613>
 - West african studies, « africa's urbanisation dynamics 2022, the economic power of africa's cities ». <https://www.afdb.org/fr/documents/dynamiques-de-lurbanisation-en-afrique-2022-le-rayonnement-economique-des-villes-africaines>.

- Zeschky, M., Winterhalter, S., Gassman, O., « From cost to frugal and reverse innovation: mapping the field and implications for global competitiveness », *Research Technology Management*, vol. 57, n° 4, 2014.